

Coudoux

Magazine d'informations municipales

info

Été 2022 | numéro 05

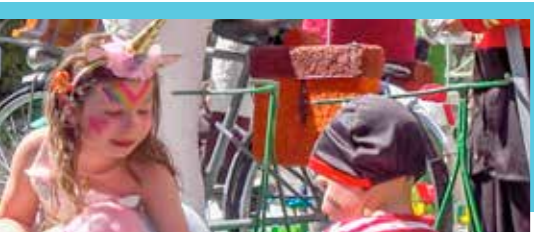
Dossier : Coudoux en fête

p.13



www.coudoux.fr |  [@coudouxmonvillage](https://www.facebook.com/coudouxmonvillage)





Vie du village

- 04 Concours de crèches
- 05 Culture
- 06 Cadre de vie
- 10 Environnement
- 11 Enfance - Jeunesse
- 12 Brèves



Dossier

- 13 Dossier : Coudoux en fête



Actus

- 18 Sécurité
- 19 Vie citoyenne
- 20 Vie commerçante
- 21 Perspectives
- 22 Vie sociale
- 25 Agenda
- 27 Notre territoire
- 28 Interview
- 37 État civil



Infos pratiques

- 30 Numéros utiles



Magazine d'informations municipales | Hiver 2022 | n°04

Directeur de publication : Guy BARRET

Comité de rédaction : Service communication

Photos : Ville de Coudoux, Laurent B., Artcom, Adobe Stock, Baljac

Vidéo production, QR

Code : www.unitag.io/fr/qrcode

Conception et direction artistique : Artcom

Impression : Imprimerie



Dépôt légal : à parution

Tirage : 1.800 exemplaires



Chères Coudouennnes chers Coudouens,

Un tournant, ou plutôt des tournants, Après une double séquence électorale, le visage politique de notre pays va changer profondément, notre intercommunalité avec la suppression des conseils de territoire le 1^{er} juillet va aussi prendre un nouveau cap, notre village rentre lui aussi dans une phase de transformation importante.

Tout changement peut inquiéter, mais peut aussi donner de l'espoir d'un meilleur lendemain.



Pour notre village, des travaux importants de voiries sont en cours :

- > la montée des quatre termes qui sera bientôt requalifiée en « rue » avec des trottoirs et une vitesse de circulation ralentie,
- > l'avenue de la République où un réseau de collecte des eaux pluviales est créé
- > l'avenue Frédéric Mistral où la conduite d'eau potable va être remplacée

Des travaux de construction sont aussi en cours :

- > Les immeubles du Petit Coudoux, de La Gérôme et de la Maison ANDRÉ
- > Les nouvelles salles associatives au Tennis, au Foot et à l'espace Bastide Neuve (chemin de la Croix)

D'autres viendront comme :

- > Le nouvel écoquartier de La Plantade dont les aménageurs vous ont présenté les contours le 23 juin dernier dans une vidéo que vous pouvez revoir sur le site internet de la commune Coudoux.fr
- > La création d'un réfectoire pour les maternelles et l'extension de la cuisine scolaire
- > La création de 2 nouvelles salles de classe

Tous ces projets sont en cohérence et doivent renforcer l'ossature de notre village.

D'aucuns diront que l'on pourrait s'en passer, certes..., cependant notre région est attractive, nos jeunes ont du mal à se loger, la réglementation punitive est forte,... toutes les autres communes autour de nous ont suivi le même parcours et puis si nous sommes à Coudoux c'est qu'un jour nous avons eu l'opportunité d'y trouver, nous aussi, un logement.

En ces temps de forte chaleur et de vacances, prenez soin des plus fragiles et soyez vigilants.

Je reste à votre disposition.

Guy Barret
Maire de Coudoux



26^{ème} concours intercommunal de crèches provençales

Le 26^{ème} concours intercommunal de crèches provençales a une nouvelle fois été perturbé par la crise de la Covid et nous n'avons pu faire notre traditionnelle remise des prix, à la salle des fêtes, comme prévu.



Bien entendu, tous nos participants, une trentaine environ, enfants et adultes, ont été récompensés, par des compositions de l'Atelier du Riss et des confiseries.

Un grand merci de votre participation qui perpétue nos traditions et notre culture provençale.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour notre 27^{ème} concours intercommunal.

De belles photos des crèches et un grand bravo à tous !



Une nouvelle bibliothécaire

Notre nouvelle responsable de la Bibliothèque municipale de Coudoux, a pris ses fonctions mi-avril. Elle remplace Manuela Legna partie vers d'autres horizons.

Sophie Merlier a œuvré durant plusieurs années en tant que bibliothécaire dans l'enseignement supérieur, mais elle souhaitait intégrer une bibliothèque de village afin de rencontrer un public plus varié et pouvoir mettre en place différents projets et animations culturelles pour tous.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Un premier projet a vu le jour avec la mise en ligne du catalogue de la bibliothèque. Vous pouvez, si vous êtes inscrit, y trouver la liste des dernières acquisitions, consulter vos prêts en cours, réserver un ouvrage...

Conseil pour passer un bel été, rien de mieux qu'un bon livre à dévorer sous un arbre, sur une plage....





Circulation et Travaux

Les nombreux travaux en cours ou à venir cette année dans la commune, nous obligent à modifier la circulation des véhicules sur certaines voies.



Pour les travaux de construction des logements Petit Coudoux :

- Le haut du chemin de boule est fermé totalement pour une durée de 16 mois.
- Un rétrécissement de voirie s'est imposé sur l'avenue Frédéric Mistral pour les véhicules avec pose d'un alternat par feux préconisé par la direction des routes du département.
- Un cheminement piéton sécurisé a été positionné du côté opposé au chantier.
- La traverse du Pouchon mise en sens unique vers la maternelle depuis le chemin de Boule.
- La vitesse limitée à 30 Km/h depuis le croisement grand Coudoux jusqu'au rond-point de l'Europe.
- Les bus scolaires et les lignes régulières ont été déviées par les rues Jules Verne, Saint Michel et Marcel Pagnol et les arrêts Picholine et Figuiers repositionnés sur ces axes.
- La rue Marcel Pagnol a été mise en sens unique depuis le croisement école vers la route de Velaux.

Pour les travaux de réseaux réalisés par la Métropole,

Durée des travaux 28 semaines à partir du 19 Avril.

- L'avenue de la République est fermée totalement à la circulation automobile depuis le 20 juin pour la pose d'un collecteur d'eau pluviale entre le croisement de l'église et le chemin de Boule.
- Les travaux de réhabilitation des réseaux et voirie de la route des quatre termes depuis le carrefour église jusqu'à la station de potabilisation nécessiteront des coupures ou des circulations en alternats selon les travaux.
- Pour le trafic routier traversant la commune, des déviations seront mises en place par le département.
- Des panneaux d'information seront positionnés sur les principaux axes menant vers la ville.

Nous sommes conscients que tous ces travaux, retardés par presque deux années de Covid, vont perturber notre quotidien, mais leurs réalisations amélioreront la sécurité et notre cadre de vie.

COUDOUX **INFOS TRAVAUX**
ROUTES FERMÉES
CIRCULATION MODIFIÉE

Agir pour améliorer votre quotidien

CHEMIN DE BOULE / AVENUE FRÉDÉRIC MISTRAL / TRAVERSE DU POUCHON

- ▶ **Mi-Mars 2022** début des constructions des logements du « Petit Coudoux »
- ▶ Déviation du circuit des bus - Arrêt sous l'école élémentaire
- ▶ Fermeture totale du chemin de Boule pour une durée de 16 mois

AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE

- ▶ **Juillet et Août 2022** travaux sur les réseaux d'eau
- ▶ Fermeture totale de la circulation entre le croisement de l'Eglise et le chemin de Boule

ROUTE DES QUATRE TERMES

- ▶ Réhabilitation totale des réseaux et de la voirie

Quels services postaux pour demain ?

Avant le 16 décembre 2021, date de l'attaque au gaz explosif du distributeur de billets automatique (DAB) et la fermeture contrainte du bureau de poste, nous bénéficions d'un service public postal à minima avec un bureau de poste ouvert 15 heures par semaine sur une plage horaire non adaptée à la vie des Coudoucens.



La situation actuelle demande de lourds travaux de remise en état du bâtiment qui ne seront pas effectifs avant la fin de l'année. Face à ce constat, la municipalité a rapidement demandé à La Poste de pouvoir mettre en place un point relais pour garantir un service postal aux Coudoucens. Chose qui a été faite avec la participation du bureau de tabac et complétée par un deuxième point au Capricorne.

La baisse des courriers échangés, -39% entre 2010 et 2020, au profit de la numérisation et la forte baisse de fréquentation des bureaux de poste, a conduit La Poste à une profonde restructuration de son fonctionnement. Coudoux n'y échappe pas !

La situation nous a mis face à un choix :

- Réouverture du bureau de poste après réhabilitation des locaux avec un service minimal de 15 heures par semaine (à discrétion de la Poste), avec une incertitude sur la réinstallation du DAB. La Poste n'ayant aucune obligation de le faire ;
- Fermeture définitive du bureau de Poste, mais pérennisation des points relais avec une installation d'un nouveau DAB par la Banque Postale.

Nous savons bien ce que représente le bureau de poste d'un village dans la conscience collective. Mais surtout et avant tout, nous savons combien le service postal pour tous est important. Nous étions convaincus que nous devons faire de cette proposition, au parfum d'inéluctable, une opportunité pour notre village, et pour tous les Coudoucens.

Les points relais proposent un service continu sur la semaine du lundi au dimanche, avec des plages horaires larges, où tous les Coudoucens ont accès, favorisant le lien social. Maintenir le DAB sur notre commune contribue, aussi, à la vie commerciale de notre village. Parce que vous portez un intérêt tout particulier aux services postaux, nous nous devons de partager avec vous cette information, mais surtout la délibération que nous avons voté à l'unanimité en Conseil Municipal (...) « Il est proposé au Conseil Municipal :

- > De faire perdurer la solution de relais postal commerçant avec les deux points ouverts sur la commune,
- > De demander à La Poste de s'engager à remettre le plus rapidement possible en service un Distributeur Automatique de Billets en lieu et place de l'ancien,
- > Sous ces conditions d'autoriser La Poste à ne pas remettre en service le Bureau de Poste détruit par l'explosion. »





Secteur Mistral/Vautubière



Sur l'Avenue Mistral, une première tranche de travaux a été réalisée en 2019 consistant en la reprise de l'affaissement du corps de chaussée, au renforcement du talus et en la reprise des réseaux humides, obligeant la fermeture complète de la route à la circulation des véhicules.

En 2021, ce sont des travaux de chemisage des réseaux existant, pluvial et eaux usées qui ont été réalisés.

Actuellement, pour le compte de la Métropole, l'entreprise GAGNERAUD réalise la mise en place d'un réseau d'eau potable unique, sur la partie sud de l'avenue Mistral, entre l'avenue de l'Europe et le rond-point du même nom, en remplacement des 2 réseaux existant sur la partie nord de cette avenue. La circulation des véhicules n'est pas déviée et n'est impactée que par l'emprise du chantier. Les riverains abonnés seront avertis par la SEM des coupures d'eau au moment des raccordements à ce nouveau réseau.

Cette entreprise a 2 installations :
aire de stockage près du carrefour Mistral/ Europe
Mistral/Europe et la base vie à proximité du centre commercial Maubequi, contre le transformateur ENEDIS.

Au cours du 4^{ème} trimestre, s'en suivra la réhabilitation de la voirie (part communale) et du réseau pluvial (part métropole) entre l'avenue de l'Europe et les villas Victoria.

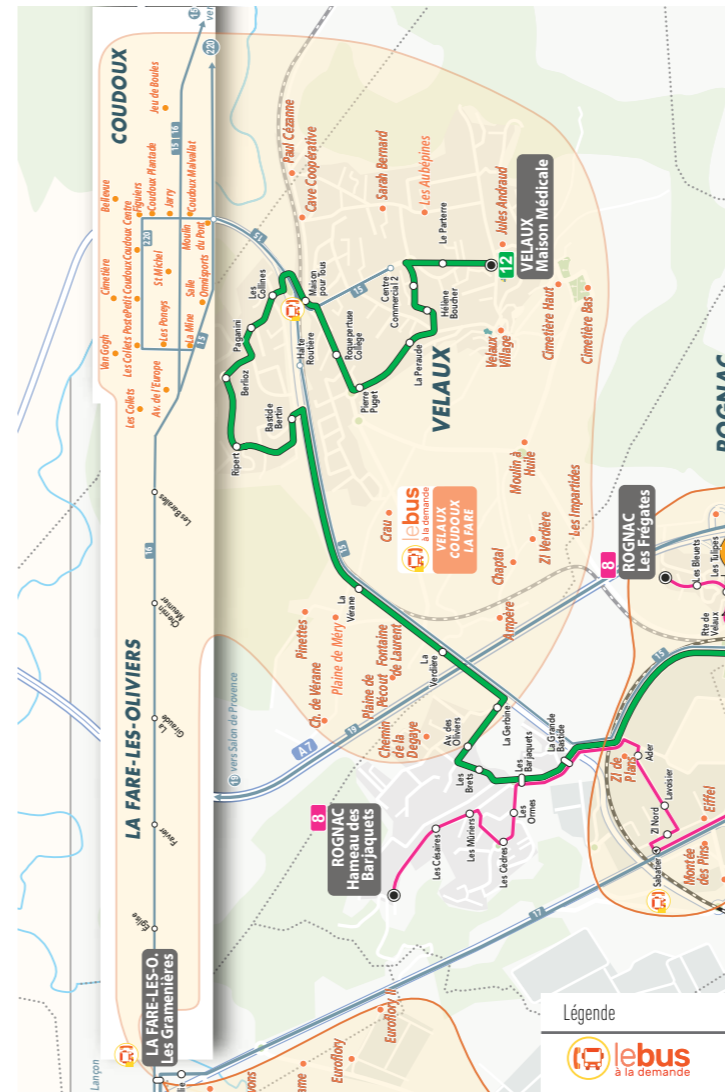
LE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX RÉALISE POUR VOUS DES TRAVAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

COMMUNE DE COUDOUX

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES RESEAUX HUMIDES

MAITRISE D'OUVRAGE : MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE	
MAÎTRE D'ŒUVRE :	DEAP – Territoire du Pays d'Aix
ENTREPRISES :	SMCE, SADE, GAGNERAUD
MONTANT TOTAL DES TRAVAUX :	417 000 €
FINANCEMENT :	
AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	126 000 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL 13	208 000 €
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE	83 000 €
DURÉE DES TRAVAUX :	2 mois SADE & SMCE 2021 et 3 mois GAGNERAUD 2022

VELAUX / COUDOUX / LA-FARE-LES-OLIVIERS



lebus à la demande vous permet de vous déplacer entre les arrêts du secteur ou de rejoindre les lignes régulières du réseau Salon Etang Côte Bleue.

aux arrêts Quatre Tours et Les Gramenières.
Correspondances avec la ligne 12, les lignes lecar 15, 16, 17 et le TER.

lebus à la demande fonctionne du lundi au samedi de 6h30 à 20h.

- Réservez au minimum 1h avant l'heure souhaitée de votre déplacement
- par téléphone : **04.42.46.06.66**
- en ligne : **www.SalonEtangCotebleue.fr**
- avec l'application : **My Mobi**

Selon les disponibilités lebus à la demande, un horaire de rendez-vous vous sera proposé.

Le service est accessible avec un titre Salon Etang Côte Bleue en cours de validité. Vous pouvez également acheter à bord auprès du conducteur ou par téléphone sur l'application Métropole Mobilité un ticket unité.

Merci de faire l'appoint.



Les reines de Coudoux

Découvrez comment une abeille devient reine



Une colonie d'abeilles ne peut exister sans une reine, unique abeille féconde. Ainsi, à l'essaimage ou à la mort de leur reine, les abeilles vont choisir entre 3 et 5 larves, pour trouver celle qui deviendra leur future reine.

LE SECRET DE LA REINE

Déjà, il faut savoir que toutes les races d'abeilles n'ont pas forcément de reine. Ainsi, les abeilles solitaires qui ne vivent pas en ruches n'ont en général pas de reine.

Pour ce qui concerne les abeilles qui vivent avec une reine, à l'origine, les œufs des abeilles sont tous identiques. En effet, la reine et les ouvrières partagent les mêmes gènes. Mais, elles ne connaîtront pas le même destin. L'une accédera au trône et commandera toute la colonie, les autres devront travailler sous les ordres de la première et œuvrer pour son bien-être.

Les recherches menées par les scientifiques ont montré que ce sont les conditions d'élevage qui vont transformer tel œuf en reine et tel autre en ouvrière. En effet, le secret d'une reine est dans son alimentation.

Dans une colonie, toutes les larves ne sont pas nourries de la même manière. Contrairement aux abeilles ouvrières, la reine est toujours alimentée à la gelée royale, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Les autres larves n'ont droit à la gelée royale que pendant les trois premiers jours de leur vie. Cette période révolue, leur alimentation sera faite de miel et de pollen. La gelée royale est désormais réservée à la reine.

LA GELÉE ROYALE

La gelée royale, appelée également le lait des abeilles, est une substance produite par les abeilles ouvrières, grâce à des glandes contenues dans leur tête. Elle est gélatineuse, de couleur blanchâtre, composée en grande partie d'eau (50 à 65%) et de plusieurs autres substances, comme le sucre, les protéines, les vitamines, ...

La gelée royale apporte à la larve une substance bien particulière qui permet de modifier son ADN pour en faire une abeille reine et non ouvrière. Et c'est de cette modification que va dépendre la physiologie, l'anatomie et le comportement de la larve.

L'ABEILLE REINE

Nourrie exclusivement à la gelée royale la reine affiche un profil particulier, différent de celui de l'abeille ouvrière :

- grande taille
- gros abdomen
- durée de vie de 3 à 5 ans (l'abeille ouvrière vit en moyenne 5 semaines)
- fécondité : une reine en pleine forme peut pondre près de 2.000 œufs par jour. Par contre, les abeilles ouvrières sont stériles.
- absence d'organes de succion, d'où son incapacité à se nourrir toute seule.
- couleur : bronze

Une fois sortie de sa loge, la reine devra s'affirmer face aux autres larves également élues pour devenir reines. Elle commencera par tuer toutes ses concurrentes, ensuite elle entreprendra son vol nuptial. Un vol très rapide, durant lequel elle attirera tous les mâles de la colonie, s'accouplera avec une dizaine d'entre eux, notamment les plus vaillants et les plus rapides, avant de les achever à leur tour et de se proclamer reine.

LA FIN D'UNE REINE

À partir d'un certain âge, la reine perd le liquide séminal qu'elle avait en réserve. Elle cesse alors de pondre et devient bourdonneuse. Ne pouvant survivre sans une reine féconde, les abeilles se débarrassent d'elle, en cessant de la nourrir, et s'attèlent à choisir une nouvelle reine.



Fête des jeunes

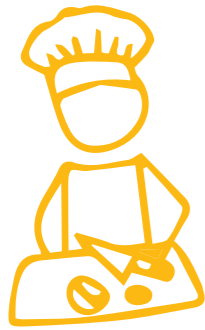
Mercredi 8 juin, les grands inscrits à l'ALSH, les ados du spot, les anciens du CMJ, et quelques jeunes ayant répondu à l'invitation de M. le maire et son conseil municipal, se sont retrouvés au stade Maubéqui pour partager un après-midi ludique et festif. Des jeunes du club de BMX ont pu eux aussi bénéficier des installations.

Au programme : bubble-foot, expérience de réalité virtuelle et laser game. Tous ont participé avec joie et enthousiasme.

La municipalité a offert un goûter aux jeunes et les anciens du CMJ ont pu célébrer, aux côtés de Monsieur le maire, d'Olivier Serra et Olivier Legras, la fin de leur mandat.

Cette année encore, la fête des jeunes a été une belle réussite.





Aïoli 2022

Après deux années d'absence nous avons eu le plaisir de nous retrouver tous autour de notre traditionnel aïoli.

Cette année le thème du spectacle représentait les pays, et nous avons pu admirer les sublimes costumes très colorés des danseuses.

Le repas a été très apprécié, et la musique a permis aux danseurs et danseuses de se retrouver de nouveau sur la piste.

Une belle journée qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, et qui nous avait à tous bien manqué.

A bientôt pour notre repas de Noël !



La pyramide à corde



La pyramide à corde ! Oui mais non...
Le bureau de contrôle n'autorise pas l'ouverture du jeu. Le fournisseur réfute toute malfaçon !
La Mairie n'abandonne pas.

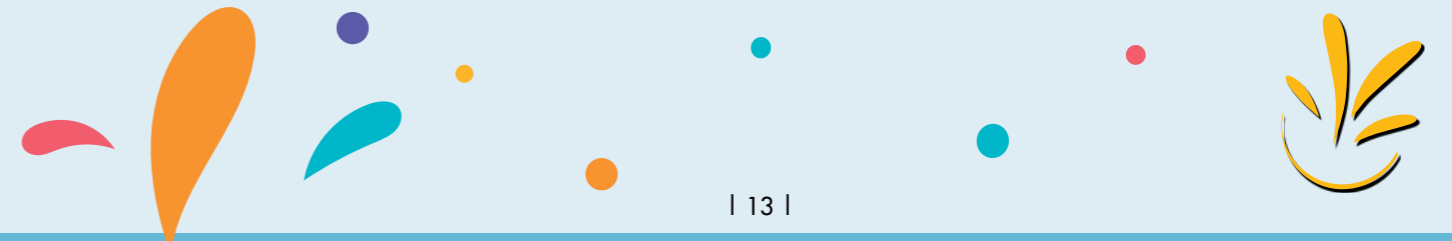


Incitation à la promenade !

Venez profiter des bancs le long de la piste cyclable
A consommer sans modération.



Carnaval de Coudoux



Le carnaval de Coudoux a fait son retour le 1^{er} mai dans les rues du village !

Après près de deux années d'inactivité dues aux conditions sanitaires, plus de 400 participants, associations coudoucennes, groupes de danse, de musique, des arts de la rue et les chars, ont redonné des couleurs à notre commune !

Vous avez été nombreux à nous applaudir et découvrir ce spectacle !

Les festivités avaient commencé la veille dans la salle des fêtes où la troupe de théâtre "les Givrés" a proposé une soirée de théâtre d'improvisation qui a enchanté le public présent ! Le rendez-vous est déjà pris pour une revanche théâtrale à venir !

Le président du comité des fêtes du Carnaval de Coudoux, Éric ARMAND vous informe que toutes personnes intéressées pour intégrer le conseil d'administration du comité sera la bienvenue lors de la prochaine assemblée générale du mois de septembre.

Vous pouvez contacter le président au 07 71 08 63 72.

Le carnaval du village existe depuis près d'un siècle, il est une institution et nous avons le devoir de le faire perdurer en l'améliorant et le développant afin de vous divertir et vous émerveiller ! N'hésitez pas à rejoindre notre équipe et nous vous attendons lors de cette assemblée générale !

Nous serons également présents au forum des associations en septembre et vous pourrez y découvrir de prochaines animations surprises pour notre village !

Vive le carnaval !







Recrutement au poste d'ASVP Et un nouveau véhicule de police

Ce mois de Mars dernier a été recrutée au sein de notre police municipale Valérie Longin au poste d'ASVP suite au départ d'Audrey Gimenez vers un autre département. Valérie habite Coudoux et a été retenue parmi plusieurs candidatures reçues.

M. Le maire Guy Barret et José Roux adjoint délégué à la sécurité, lors d'une visite au poste de police, ont remis les clés d'un nouveau véhicule Nissan au responsable Cyril Genesta. Notre police Municipale avec un effectif de quatre policiers et un ASVP, dispose désormais d'un véhicule 5 places, du Duster pour circuler dans les massifs forestiers et de deux motos électriques pour des déplacements rapides, silencieux et écologiques en agglomération.



Système d'alerte

Systeme d'alerte des populations en cas d'évènements climatique ou technologique majeurs et de communication de crise.

La Métropole Aix Marseille Provence vient de renouveler par la procédure des marchés publics un système d'alerte des populations. C'est l'opérateur CEDRALIS qui a été retenu. (Cedralis était déjà opérationnel sur la commune avec le territoire du pays d'Aix).

Ce système est destiné à alerter préventivement la population de Coudoux lors d'un évènement pouvant générer un risque. Inondation, Feux de forêt, etc... Cette information sera transmise par la commune à toute personne ayant déjà communiqué son numéro de téléphone, son adresse mail et surtout son portable car c'est principalement un SMS qui est envoyé dans ces situations de crise. Aucune publicité ou démarche politique ne sera faite par ce système de communication communale.


Un test a été fait en avril 2022 et a démontré que très peu de portables sont communiqués dans la liste.

Si vous recevez ce SMS c'est que vous avez donné votre accord à la commune pour la diffusion de message d'alerte et vous n'aurez rien à faire.

Pour les autres, si vous désirez être alerté, remplir le formulaire ci-contre ou le télécharger sur le site de la commune et le retourner au secrétariat mairie de Coudoux.

Formulaire d'alerte





FORMULAIRE D'ADHESION AU SYSTEME D'ALERTE
Mis en place par la commune de COUDOUX

UN (1) FORMULAIRE PAR FOYER RESIDANT SUR LA COMMUNE

Je soussigné :

NOM : _____
Prénom : _____

Résident(e) à l'adresse : _____

Commune : _____
Code postal : _____

Nombre de personnes vivant à cette adresse :

Autorise l'utilisation des numéros de téléphone fixe, de téléphone portable et d'adresse email énumérés ci-après :

Téléphone(s) fixe(s) : _____
Téléphone(s) portables : _____
Adresse(s) email : _____

J'ai bien été informé :

- De l'utilisation qui sera faite de mes coordonnées
- Que l'adhésion à ce système d'alerte est facultative
- Qu'il ne sera fait aucun usage commercial des bases de données constituées
- Que je peux, à tout moment, mettre fin à cette adhésion par courrier recommandé

Fais-le _____, à Coudoux.

Signature avec la mention manuscrite « Fait pour valoir ce que de droit »

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'alerte des populations. La Communauté d'Agglomération du pays d'Aix est responsable de ce traitement.
 Le destinataire des données est : Société Cedralis - 10 rue Jean Jaurès - 92800 PUTEAUX
 Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la Direction des Risques de la Communauté du Pays d'Aix en Provence, vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Carte

Électorale

Modifications

Veillez nous informer toutes modifications d'adresse ou de rectification d'état civil sur votre carte d'électeur de la commune de Coudoux.

Modification d'adresse : joindre une facture de consommation EDF, eau ou échancier

Rectification d'état civil : joindre la copie recto/verso de votre carte nationale d'identité ou copie du livret de famille.

Ces demandes doivent nous être adressées par mail à : affaires-generales@coudoux.fr



Ouvert pendant les travaux

Les B&G du Vrac et d'à co Thé



Il y a un peu moins d'un an nous avons eu la chance de voir ouvrir sur notre commune un nouveau commerce : les B&G du Vrac. Portrait d'une des fondatrices : Stéphanie BERLINGUEZ

Stéphanie parlez-nous de vous :

J'ai grandi il y a maintenant pas mal d'années :) dans la jolie Vallée de l'Ubaye puis je suis venue faire mes études à Aix-en-Provence. J'ai ensuite passé 15 ans dans l'accompagnement à la création d'entreprise, de chargée d'affaires dans une plateforme d'initiative locale puis directrice, responsable administrative et financière dans des sociétés privées, puis co-gérante d'une coopérative d'activités et d'emploi hébergeant jusqu'à 80 entrepreneurs dans les Hautes-Alpes, j'ai au quotidien partagé beaucoup de succès, soucis, mais aussi d'échecs d'entrepreneurs. La création d'entreprise a toujours suscité un réel engouement professionnel. Tout cet accompagnement a été humainement très riche pour moi. Ma dernière expérience spécialisée dans l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) a été fortement liée à l'engagement dans la transition écologique et énergétique: la démarche du zéro déchet était devenue une démarche à suivre, partagée au quotidien avec l'équipe et les entrepreneurs, mais aussi personnellement, quand il est simple de pouvoir consommer «en vrac» proche de chez soi, pour concilier environnement, utilité sociale et activité économique.

que nous avons réalisé en début d'année (merci encore aux habitants de Coudoux et villages environnants pour leur taux de participation élevé !) a confirmé en plus les hypothèses des produits à proposer : plutôt locaux (circuit court) et de qualité, avant d'être bio, mais bio et local et de qualité pourquoi pas ! Nos produits sont locaux, régionaux, et français au maximum et en grande partie bio ou ecocert. En respectant ces principes, on reste dans le lien environnement, utilité sociale et activité économique. Nous choisissons nos producteurs ainsi et pour la qualité des produits.

L'idée de créer ce type de commerce ici est venue de mon installation définitive à Coudoux après une période de double résidence entre les Hautes-Alpes et ici.

Quand il n'est pas proposé de pouvoir consommer ainsi il est plus compliqué de se mettre à ce mode de consommation en vrac et s'il faut faire trop de route pour cela, ça réduit l'utilité et l'impact environnemental de la démarche. De plus, l'idée d'un commerce alimentaire de proximité complémentaire à ce qui existe déjà est née des perspectives de développement de Coudoux en terme de nombre d'habitants.

Nous comptons également pouvoir proposer d'ici peu un service de livraison afin de rendre l'accès au concept possible à des personnes pour lesquelles il est compliqué de se déplacer.

Depuis début janvier un espace salon de thé vous permet également de déguster une partie des produits proposés côté épicerie (cafés, thés, jus, crêpes, gaufres, douceurs sucrées...).

A bientôt !

Les B&G du Vrac et d'à co Thé



Communiqué de presse
Communes du Territoire du Pays d'Aix

Les aides à la rénovation énergétique 2022

L'efficacité énergétique des logements est un enjeu économique, social et environnemental majeur de la transition énergétique. Sur le Territoire du Pays d'Aix, la moitié des logements a été construits avant 1975 beaucoup d'entre eux sont peu ou pas isolés. Pour atteindre les objectifs nationaux et locaux de réduction des consommations d'énergie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, 3% des logements doivent être rénovés énergétiquement d'ici 2030.

Pour répondre concrètement à ces enjeux, le 3 mars 2022, le Conseil de territoire du Pays d'Aix a voté la poursuite et l'adaptation des aides à la rénovation énergétique pour améliorer votre confort et réduire vos charges.

Les aides pour les propriétaires occupants ou bailleurs de maisons individuelles :

- **Diagnostic énergétique** > jusqu'à 50% du montant du diagnostic plafonné à 300€
- **Isolation toiture** > Aide forfaitaire de 450€ => combles perdus de 900€ => rampants et toiture terrasse.
- **Isolation des murs** > 2000€ TTC pour l'isolation par l'extérieur. 1000€ TTC pour l'isolation par l'intérieur.
- **Solaire thermique : Chauffe-eau et Chauffage** > jusqu'à 20% du montant TTC plafonné à 500€.

10% de bonus pour isolation toiture et murs avec matériaux biosourcés

Les aides dédiées aux copropriétés

- **Aide à la mission de maîtrise d'œuvre-conception** : 30% du montant de la mission plafonnée à 8000€
- **Isolation toiture** : aide forfaitaire de 3000€ par 100m²

Ces aides sont octroyées sans conditions de ressources et sont cumulables avec les autres dispositifs d'aides nationaux et locaux existants.

Formulaire de demande d'aide (un formulaire par aide demandée)
Scannez le QR code ➔



Renseignements
04 42 93 03 69-
infoenergie@cpe-paysdaix.com
eco-renovez.fr

éco-renovez est un service public d'accompagnement des habitants du Pays d'Aix pour la réussite des projets de rénovation énergétique de leurs logements. Il est animé par la Maison Énergie Habitat Climat.

L'Écoquartier de la Plantade

Un projet à la hauteur de Coudoux



Redécouvrez le REPLAY de la présentation du futur Écoquartier qui s'est déroulé en direct sur YouTube le jeudi 23 juin 2022 à 18h15.



Esquisses non contractuelles du futur projet



C.C.A.S

Inscription sur le registre d'urgence



La loi du 30 juin 2004 institue dans chaque département un plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et handicapées vulnérables du fait de leur isolement à domicile.

Ce plan est déclenché par le Préfet en cas de risques exceptionnels (canicule, incendie, inondation...) Il est de la responsabilité des maires de recueillir dans un registre confidentiel l'identité, l'âge et le domicile des personnes figurant parmi les catégories suivantes :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes adultes handicapées,

qui en ont fait la demande ou pour lesquelles la demande a été faite par un tiers.

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, ce registre permet d'organiser l'intervention des services sociaux et sanitaires, ainsi qu'un contact périodique avec les personnes inscrites, afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Si vous êtes concerné(es) par une de ces situations merci de contacter le C.C.A.S. au 04.42.52.80.33 afin de vous inscrire sur ce registre.



Stop abus

De plus en plus de personnes sont victimes aujourd'hui d'abus de faiblesse.

Cela se constate suite à des démarchages par téléphone, sollicitations personnalisées à se rendre sur un lieu de vente, transactions conclues dans une situation d'urgence ne laissant pas la possibilité de consulter plusieurs professionnels qualifiés, tarifications très élevées pour entretien ou réparation, promesses de primes pour travaux, etc.

Nous vous recommandons la plus grande prudence lorsque vous êtes démarchés et surtout ne jamais verser d'argent en avance de travaux (espèces, chèque, numéro de carte bancaire).

Dans le but de garantir la sécurité de tous et de mettre en place les moyens de secours et d'aide, nous voulons vous sensibiliser à ce type d'abus qu'il soit téléphonique ou à domicile.

Si vous semblez être ou si vous êtes victime de harcèlement ou de démarchage intempestif, si vous avez malheureusement signé un contrat trop rapidement, n'hésitez pas à contacter le C.C.A.S. en Mairie au 04.42.52.80.33.

Prévention canicule



La canicule nécessite qu'on soit tous vigilants.

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches
- Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

- Si vous êtes seul, nouez le contact avec vos voisins, ne restez pas isolé
- Si vous avez repéré une personne isolée ou en difficulté signalez-la aux autorités ou aux services d'aide de votre commune
- Si au sein même de votre famille vous avez un parent qui nécessite de l'attention, organisez-vous en famille et entre amis afin de vous relayer





Votre bibliothèque se dématérialise !



Vous pouvez désormais accéder au catalogue en ligne.

En vous connectant à l'adresse suivante : <https://mediatheque-coudoux.c3rb.org/> ou en vous rendant sur la page de la bibliothèque sur le site de la mairie de Coudoux <https://www.coudoux.fr/bibliotheque-2/>

Vous aurez ainsi accès aux actualités de la bibliothèque : horaires, dernières acquisitions, animations...

En vous connectant à votre compte lecteur (si vous êtes déjà adhérent de la bibliothèque) vous aurez accès à votre historique de prêts (pour 4 mois), à vos prêts en cours et à vos réservations. Vous avez la possibilité de réserver un document en ligne directement si celui-ci n'est pas disponible.

Pour ceux qui le souhaitent, il sera toujours possible de faire des réservations en vous adressant aux bibliothécaires.



Sur Coudoux



Juillet - Août - Septembre

- ✓ **Samedi 2 et Dimanche 3 Juillet** : Les Estivales de Coudoux (Parc du château de Garidel)
- ✓ **Samedi 3 Septembre** : Forum des associations (De 10h à 13h Centre commercial Maubequi)
- ✓ **Du Vendredi 16 au Dimanche 18 Septembre** : Fête votive de la Saint Michel
- ✓ **Dimanche 18 Septembre** : Ballet Preljocaj (Place de l'Église à 11h)
- ✓ **Vendredi 23 Septembre** : Spectacle à l'école élémentaire « Les lunes et nuages de Pierre » par Pierre Gueyrard.
- ✓ **Vendredi 14 octobre** : Théâtre musical Balad'Alcazar (Salle des fêtes 21h)

Forum des associations

**Samedi 3 septembre
au centre commercial Maubequi
de 10h à 13h**

Comment ne pas commencer cette nouvelle année associative sans notre traditionnel Forum des Associations !!

Une façon bien sympathique et festive de se retrouver après ces vacances d'été.

Nous vous donnons rendez-vous, associations, bénévoles pour vous proposer un panel d'activités pour cette rentrée 2022-2023.

Encore un grand merci pour cette vie associative qui fait vivre notre village.



Ballet Preljocaj Pavillon Noir Danse contemporaine

**Dimanche 18 septembre 2022
à 11 heures place de l'Église**

Dans le cadre du dispositif «Provence en Scène», à l'initiative du service culturel, nous vous proposons le GUID le dimanche 18 septembre 2022 pour notre Fête votive de la Saint-Michel.

Créé en 1998, le Groupe Urbain d'Intervention Dansée (G.U.I.D) parcourt les villes et villages de la région PACA et mène la danse dans les lieux inattendus.

Présentant des extraits du répertoire d'Angelin Preljocaj de 1985 à aujourd'hui, il est le reflet de plus de 30 ans de répertoire.

Une volonté d'offrir la danse à tous - Tout public - Entrée libre

Dans le cadre du dispositif «Provence en Scène» du Conseil Départemental

Sur Coudoux

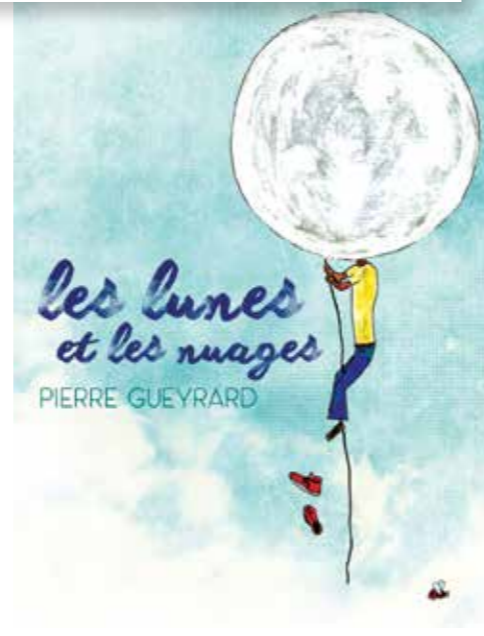
Spectacle de Pierre Gueyrard pour les enfants de l'école élémentaire « Les lunes et les nuages de Pierre »

Vendredi 23 septembre 2022

Tous les enfants de l'école élémentaire de Coudoux pourront assister à un spectacle musical jeune public de Pierre Gueyrard, «Les Lunes et les Nuages de Pierre». Chansons, musique, percussions, violon et toujours la voix de Pierre Gueyrard qui subjugué les enfants !

Les yeux s'écarquillent et les têtes se remplissent de poésie et d'amour.

A l'initiative du service culturel, dans le cadre du dispositif «Provence en Scène» du Conseil départemental.

Théâtre Musical
Balad'Alcazar

**Vendredi 14 octobre 2022
à 21 heures Salle des fêtes
de Coudoux
Pour tout public – Entrée libre**

Cabaret conté, avec Cécile Petit et Marie Rodrigue, (chant et jeu), Agathe Di Piro, (Piano), et Jérémie Charras, (contrebasse).

L'Alcazar, une scène mythique où les inconnus comme les plus illustres se sont croisés.

A travers les vestiges de toutes les époques, c'est une histoire des chansonniers à Marseille qui est retracée.

Venez chanter avec eux.

Dans le cadre des Tournées Communautaires Métropole Aix-Marseille-Provence.



La Grotte Cosquer, sa réplique à visiter en famille à Marseille



C'est sur le J4, juste à côté du Mucem que petits et grands vont pouvoir trouver les trésors archéologiques découverts par Henri Cosquer en 1958 aux pieds des falaises du cap Morgiou dans les calanques de Marseille.

30 ans après cette grande découverte, c'est à l'intérieur de la Villa Méditerranée que le public pourra visiter la reconstitution de la Grotte Cosquer !

La reconstitution de la Grotte Cosquer ouvre ses portes au public le 4 juin à Marseille

Sur le J4, en plein cœur de Marseille, on peut désormais faire un plongeon dans le temps de trente mille ans avant notre ère pour découvrir ce que les Homo Sapiens qui vivaient là nous ont laissé : dessins de chevaux, d'aurochs, cervidés...

Des dessins gravés au silex, avec les doigts et même dessinés au charbon de bois.

Il faut se rendre compte qu'à l'époque, le niveau de la mer était 120 m plus bas et le rivage se situait à 12 km de l'entrée de la grotte. Les études révèlent que les œuvres réalisées dans la grotte datent d'une période allant de - 33 000 avant J.C. à - 19 000 avant J.C.

Visiter la réplique de la Grotte Cosquer

À partir du 4 juin, direction Cosquer Méditerranée, pour découvrir la restitution mais pas seulement ! La visite comprend également un espace scénographié, dédié à la plongée sous-marine, la projection d'un film sur la découverte de la Grotte, un parcours d'interprétation sur la préhistoire et la montée des mers, une librairie-boutique et un espace de restauration.

Sources : <https://quefaireenfamille.com/>

Visite des îles du Frioul

Les îles du Frioul font partie des 111 quartiers marseillais. Mais c'est le seul quartier uniquement accessible en bateau ! Pour s'évader de la ville, sans aller trop loin, c'est l'escapade rêvée. Pour une balade en famille, une journée plage ou une découverte de la nature, rendez-vous sur l'une des trois îles de l'Archipel, la quatrième n'étant pas accessible. Une étape indispensable lors de votre visite de Marseille.

Pomègues, Ratonneau et If, découverte des îles du Frioul

Pour se rendre au Frioul, il faut emprunter la navette maritime au Vieux Port, à côté de l'Ombrière. Attention, avec les beaux jours, mieux vaut prévoir de venir en avance ou réserver ses billets en ligne. Après 20 petites minutes en bateau à voir la Cité Phocéenne avec un point de vue exceptionnel, on débarque sur l'île de Ratonneau, le port du Frioul. C'est ici que sont situés les quelques habitations, les restaurants et commerces.

Vous pouvez aussi opter pour la location de bateau au départ de Marseille et partir à l'aventure en famille !

Sources : <https://quefaireenfamille.com/>





Luc Clavel

Piège à frelons



Cela fait un moment que je réfléchis à mener une activité en lien avec la nature. C'est certainement lié à l'image de mes grands-parents vivant à la campagne, dans un hameau au milieu des pâturages, ma grand-mère s'occupant de son potager, de ses rosiers et mon grand-père avec sa combinaison et son enfumoir qui m'amenaient voir ses ruches.

Entre le jardinage, la culture potagère et les abeilles, mes affinités m'ont poussé à m'intéresser de plus près à l'apiculture. Je me suis rapproché d'un apiculteur professionnel pour l'observer et recevoir les premiers conseils puis j'ai acheté mes trois premières ruches peuplées d'abeilles au printemps dernier.

J'ai rapidement compris que l'affaire n'était pas aussi facile qu'imaginée. Il y a beaucoup de choses à comprendre, à prévoir, à combattre. Mais cela me passionne. Et l'abeille domestique n'est-elle pas un pollinisateur indispensable à notre écosystème, que l'on doit protéger ?

Au cours du premier été à m'occuper de mes abeilles, j'ai assisté avec stupeur à l'action de prédation des frelons asiatiques. Ils se positionnent devant la ruche avec leur fameux vol stationnaire, ils attrapent une abeille puis se posent à quelques mètres, découpent l'abdomen de leur victime pour ne garder que la tête et le thorax qu'ils ramèneront au nid. Cela ne dure pas trente secondes.

Au départ les attaques de quelques-uns seulement ne représentaient pas une menace trop importante, mais au mois d'août, la ronde meurtrière est devenue quasi permanente, un frelon venait prendre une abeille toutes les cinq minutes durant les heures les plus chaudes de la journée. C'est un spectacle désolant et obsédant ! Assister, impuissant, à la mort d'une centaine d'abeilles tous les jours, un millier tous les 10 jours ! Alors on peut passer son temps à tuer des frelons avec une raquette de badminton, c'est assez facile, mais ça ne sert à rien, les nids de frelons asiatiques comptant plusieurs milliers d'individus.

C'est pour cela que lorsque j'ai entendu parler d'un piège à frelon asiatique sélectif, j'ai tout de suite acheté de quoi en fabriquer quatre. Cela m'a permis de vérifier son efficacité

avec un appât à base de sirop de cassis, de cire d'abeille de bière et d'eau. Et de vérifier son caractère sélectif ; il ne piège pas les abeilles (elles n'aiment pas l'alcool) ni les guêpes ni le frelon européen qui est une espèce protégée.

L'idée est de mettre en place ces pièges dès le mois de février afin d'attraper les reines frelon asiatiques fondatrices qui ont réussi à passer l'hiver, avant qu'elles ne construisent leur nouveau nid.

Ces reines fondatrices étant très nombreuses (plusieurs centaines issues de chaque nid de l'année précédente), seule une action d'ampleur permettrait de voir si leur piégeage réduirait de manière significative la présence du frelon asiatique sur le territoire et baisserait sa pression sur l'abeille.



État civil

NAISSANCES

JEANNOT Gabriel Antoine Jacques	04 mars 2021
<i>(Avis reçu le 14/02/2022 de la Mairie de Marseille)</i>	
ARNAUD Théo Robert Edmond	20 janvier 2022
ARNAUD Célia Patricia Martine	20 janvier 2022
MINA Garance Audrey Francette Jeanne	25 janvier 2022
ARAB Ismail Omar	27 janvier 2022
FLALLO Sacha René Sylvestre	12 février 2022
PAILLIEZ MASSART Maxine Juliette Capucine	01 Mars 2022
CLEMENT Manon Sylvie Viviane	06 avril 2022
FLUMIANI Noan	09 avril 2022
LOTHMANN Paul	13 avril 2022
BOUJON Théo Maël Cyril	27 avril 2022
GUZZO Andrea Laurent Marco	05 mai 2022
BREGENT Alex Roland Gilbert	11 mai 2022
FERRET Éléonore Marie-Paule Véronique	27 mai 2022
SADANIA HAOUY Simon Raymond Eric	27 mai 2022
BENGAGA Evann Noë	01 juin 2022
PERALTA Angéline	16 juin 2022

MARIAGES

BIANCHI Julien Thomas & DAUTREME Marlène Paule Julia	02 avril 2022
OZOUF Joffrey Romain & GERVAIS Meaghan Laëtitia Christelle Stéphanie	30 avril 2022
DINAHET Steven Terence Richard & GANA Doriane	11 juin 2022
EYMARD Didier François & MORALES CASTILLO Maricela	18 juin 2022
FIORI Sébastien Philippe Lucien & JULIAN Marion Aimée	18 juin 2022

DÉCÈS

GALINDO Epouse PARASKEVAS Christiane	28 janvier 2022
PICCO Guy Léon Barthélémy	07 février 2022
HONVAULT Epouse VEYER Thérèse Claire Yolande	09 février 2022
ISNARD Yvonne Marie Rose	24 février 2022
HERRMANN Marguerite	18 avril 2022
TROUDE Huguette Andrée Lucienne	06 mai 2022
BIANCHI Julien Thomas	18 juin 2022

Service État civil

Vous devez prendre RDV au 04.42.52.07.07 pour déposer votre dossier pour les actes suivants :

- Recensement militaire
- Actes d'état civil
- Cimetière
- Légalisation de signature





NUMÉROS GÉNÉRAUX & SERVICES COMMUNAUX

Passeport et carte d'identité sur RdV

Velaux : 04.42.87.73.73
Lambesc : 04.42.17.00.50

URGENCES

À partir d'un fixe : 18
À partir d'un portable : 112

GENDARMERIE (Velaux)

17 ou 04.42.34.70.80

POMPIERS

À partir d'un fixe : 18 ou 04.42.52.03.54
À partir d'un portable : 112

CENTRE ANTIPOISON

04.91.75.25.25

Comité Feux Forests (CCFF)

06.70.04.87.46

Déchets et encombrants

04.90.09.26.70

Piles et téléphones usagés

Aux heures d'ouverture de la Bibliothèque municipale, de la Mairie et des Services Techniques

SOS Maltraitance animale

08.10.00.18.55

LA POSTE

3631

SEM EAUX et ÉGOUTS

0.810.400.500

ERDF

0.810.333.113

URGENCE SÉCURITÉ GAZ

0.800.473.333

TAXI MURIEL

06.16.13.01.15

HÔTEL DE VILLE

04.42.52.07.07

L'accueil Mairie, service état civil (transports scolaires, cantine, affaires générales, carte d'identité, recensement, listes électorales...) est ouvert :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h00.

Merci de prendre RDV pour déposer votre dossier pour les actes suivants : Recensement militaire - Actes d'état civil - Cimetière - Légalisation de signature

POLICE MUNICIPALE

04.42.52.19.40 et 06.87.16.59.90

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h à 18h.

SECRÉTARIAT DU MAIRE ET DES ÉLUS

04.42.52.74.90

SERVICE COMMUNICATION ET CULTURE

04.42.52.74.90 ou 91

CCAS

04.42.52.80.33 ou 34

Reçoit uniquement sur RDV du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

SERVICES TECHNIQUES

04.42.52.89.00

URBANISME

04.42.52.74.64

Le service Urbanisme reçoit uniquement sur RDV aux heures d'ouverture de la Mairie.

BIBLIOTHÈQUE

04.42.52.00.77

Horaires d'ouverture :

les mardis et mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30,
les vendredis de 14h00 à 18h30 et les samedis de 9h00 à 12h00

ÉCOLE MATERNELLE

04.42.52.87.73

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

04.42.52.00.99

CRÈCHE LES OLIVETTES

04.42.52.07.95

CRÈCHE LES LAPINOUS

04.42.26.92.41

M.J.C

04.42.52.07.98

PÉRISCOLAIRE et ALSH

06.31.46.68.45

06.58.75.47.99

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

04.90.55.76.08 ou 09 sur Rdv

SANTÉ & MÉDICAL

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr SOMON
04.42.52.09.03

Dr ALPE et DELATTRE-SLIM
04.42.52.09.03

INFIRMIÈRES

Mme MONNOT : 04.42.57.75.83

Mme MORELLI : 07.83.00.91.70

Mme PERALI : 06.67.98.56.77

Mme SADELLI : 06.03.02.76.29

Mme KLING : 06.29.41.90.29

Mme MAGNA : 06.83.33.59.92

Mme PARISSÉ : 07.83.00.91.70

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. GALLAND : 04.42.52.00.78

Mme BETSCHER : 06.82.68.88.38

Mme PAYAN : 06.16.24.74.56

Mme DECOOL : 06.16.24.74.56

Mme HOBSTERDRE : 06.16.24.74.56

Mme WANCOILLIE : 06.16.24.74.56

PHARMACIE

04.42.52.02.64

FASCIATHÉRAPIE - MPO - ÉNERGÉTIQUE

M. DEBRET : 06.45.72.46.68

HYPNOTHÉRAPEUTE

Mme LANCELOT : 06.86.66.56.99

MUSICOTHÉRAPEUTE

Mme FLOQUET : 06.64.24.31.33

OSTÉOPATHE

Mme BELLANTE : 07.84.08.40.16

PODOLOGUE PÉDICURE

Mme BLUMET : 07.67.84.35.50

SOPHROLOGUES

Mme DELAMARE : 06.85.78.62.62

Mme FUSTER VINEL : 06.32.03.76.88

Mme LANCELOT : 06.86.66.56.99

PHARMACIES DE GARDE

Composer le 3237

MÉDECINS DE GARDE

Composer le 15

DENTISTES DE GARDE

Composer le 0 892 566 766

ENVIE DE BALADE ? 0811 20 13 13*

[www.myprovence.fr/
enviedebalade](http://www.myprovence.fr/enviedebalade)



www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Pour votre sécurité et pour la préservation des massifs forestiers, l'accès aux espaces naturels est réglementé de juin à septembre. Renseignez-vous au 0811 20 13 13 (*0,06 €/minute)

For your safety, access to the forest is regulated from June to September (0,06 €/minute)

En fonction des conditions météorologiques :

Depending on weather conditions :

VERT

Accès, circulation et présence des personnes autorisés toute la journée
Access permitted all day long. Zugang ganztäglich gestattet.

JAUNE

Accès, circulation et présence des personnes autorisés toute la journée
Access permitted all day long. Zugang ganztäglich gestattet.

ROUGE

Accès, circulation et présence des personnes interdits toute la journée
Access forbidden. Zugang untersagt. Accesso vietato.

PRATIQUES INTERDITES EN FORÊT

